

**PROCES-VERBAL**  
**du Conseil d'administration du 10 JUILLET 2025**  
**FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES**  
**Visioconférence**

**Présents** : Mmes Legrand Lise, Yvonneau Laurence, Marcantognini Chrystel, Tran Marie Hélène Le Gleut Régine, Debien Tatiana, Coste Dominique, Guihomat Albane, Lacam Agnès, Thiebaut Iris, Love Shannon, Rossignol Patricia, Mrs Fossati Jean-Carl, Belhadj Réda, Tudezca Max, Amara Rhida, Badaderian Jean Noel, Damiens Serge, Santoro Gérard, Duceux Didier, Lorentz Matthieu, Vidal Philippe, Cirk Eric.

**Absents excusés** : Mme Boubryemm Vanessa  
Mrs Pele Christian, Blanchard Florian, Schmitt Bruno

**Absents** : Mmes Ameur Malika, Moussaoui Nadia, Logiou Charlotte  
Mrs Alekma Saifedine, Vidovic Nicolas

Mr Schmitt Bruno ne pouvant être présent, a proposé en amont du CA que sa trésorière Mme Kibwaka Isabelle puisse assister au CA ; Mme Lise Legrand a accepté mais sans droit de vote.

**Invités** : Mr Robin Jean-Yves DTN  
Mrs Pierre et Patrick Vazeilles DTN A

**Le quorum est atteint – Ouverture de la séance à 18h05**

Mme Coste Dominique demande à prendre la parole après le discours d'ouverture de la Présidente. Mme Legrand Lise demande à Mme Coste Dominique sur quel sujet.

Mme Coste Dominique indique qu'elle souhaite s'exprimer sur son mal être au niveau du mode de gouvernance.

Mme Legrand Lise lui précise qu'elle aurait apprécié que Mme Coste l'avertisse en amont du CA et propose que ce point soit abordé dans les questions diverses.

Mme Coste Dominique précise qu'elle ne veut pas attendre la fin du CA pour s'exprimer car elle souhaite quitter le CA afin de montrer son désaccord concernant le mode de fonctionnement de l'exécutif.

Mrs Fossati Jean-Carl, Bahadérian Jean-Noël, Lorentz Mathieu, Mmes Lacam Agnès et Rossignol Patricia en soutien et accord avec le message avec Mme Coste Dominique

quittent le CA.

## **Approbation du PV du conseil d'administration du 15 Mai 2025**

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

### **Enregistrement des votes fait par mails**

Achat des cages Grappling **20 Pour / 5 Contre / 4 Abstentions**

Sponsoring **21 Pour / 5 Contre / 3 Abstentions**

Championnat de la Francophonie **5 Pour / 23 Contre / 1 Abstention**

Validation de la commission électorale **25 Pour**

### **Vie sportive**

Ranking : A partir de 7 lutteurs, obligation du club d'inscrire un arbitre (niveau régional, national ou international). En l'absence de celui-ci, le club devra s'acquitter de 10 Euros supplémentaires sur les droits d'engagement par lutteur, permettant à l'organisation de financer les arbitres nécessaires au bon déroulement de la compétition.

Les arbitres convoqués par la FFLDA et le responsable de l'arbitrage lors des TNR, sont pris en charge par le club organisateur suivant le barème fédéral, seul la MFAR est prise par la FFLDA.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **Candidature Championnat de Grappling**

Mr Tudezca Max présente le projet d'organisation d'un championnat d'Europe de Grappling par le club de Besançon en juin 2026. Le budget prévisionnel sécurisé est présenté. Il précise que si l'accord est donné ce soir, un courrier partira à l'ensemble des collectivités. La décision finale sera conditionnée par l'engagement de celles-ci.

**Le vote de ce soir valide à l'unanimité le fait d'entreprendre les démarches.**

### **Délégation du MMA**

Le MMA amateur est actuellement à la fédération de Boxe anglaise, celle-ci souhaite s'en séparer. Le ministère a souhaité prolonger la délégation au sein de la fédération de boxe une année supplémentaire. (Jusqu'en 2026)

La FFLDA a fait un courrier au ministère afin de récupérer la discipline dans le cadre du contrat de délégation.

Le DTN précise qu'il faut laisser le temps faire les choses et qu'il faut que l'on se rapproche d'eux afin qu'ils sachent que l'on souhaite les accueillir.

### **Secrétariat général**

- Sandrine Cador quitte la FFLDA le 30 septembre. Après plus de 10 ans chez nous, elle suit son mari en Bourgogne-Franche-Comté. Une rupture conventionnelle a été engagée. Sa remplaçante arrivera le 10 septembre.

- Suite à une discussion avec la CAC et l'ANS, il a été décidé de recruter un comptable unique à la place d'un contrôleur de gestion. L'annonce est parue.

- Des soucis avec le prestataire qui s'occupe de la gestion des paies, impossible de le joindre au téléphone et souvent des erreurs.

Nous préconisons de faire un changement de prestataire.

Mr Tudezca Max suggère de faire appel à un prestataire externe de type groupement d'employeurs.

Le secrétaire général va étudier le sujet.

- Travaux de la commission licence : Mmes Guihomat Albane et Tran Marie-Hélène font parties de cette commission, plusieurs changements sont à l'étude, diverses réflexions sur différentes licences comme :

Licence arbitre, licence dirigeant, licence sport santé, licence bénévole, licence journalière, week-end, licence indépendante prise directement à la FFLDA...

Hausse de l'affiliation, licences

La commission continue le travail afin de faire des propositions concrètes début octobre.

Le DTN précise qu'il faudra faire un webinaire et surtout faire de la pédagogie.

Mr Santoro Gérard intervient sur le fait de faire attention au droit de vote de toutes ces différentes licences et du coût par la société Exalto pour tous ces nouveaux modules.

Mme Tran Marie-Hélène précise que ceux-ci existent déjà pour d'autres fédérations.

Un groupe devra être formé pour travailler sur des modifications des statuts par rapport aux réformes des licences.

### **Point financier**

A ce jour, trésorerie à 286 000 Euros.

Toujours des négociations en cours pour la mise en place d'échéanciers comme par exemple les honoraires de notre CAC Mme Terquem.

Encore une mauvaise surprise avec la découverte d'une facture de 2023 de la société Modugame de 17 057,62 Euros.

Respect de l'échéancier et des factures en cours avec l'INSEP.

Visioconférence la semaine dernière avec Mme Terquem pour un point de situation relatif à la phase 2 de la procédure d'alerte.

Après plusieurs relances, le cabinet d'expert-comptable a produit un suivi budgétaire annualisé (document transmis en amont du CA). Ce document n'était pas conforme aux attentes de Mme Terquem. Elle a demandé à ce qu'un suivi mensuel (charges et recettes) soit établi. Cet outil sera beaucoup plus structurant et aidant pour la fédération.

Mr Robin Jean-Yves a pris les choses en main afin de réaliser ce travail.

L'architecture de ce suivi mensuel a été validé par Mme Terquem, charge désormais au cabinet de le remplir.

Mme Legleut Régine propose de mettre la pression au cabinet comptable.

Mr Tudezca Max propose de faire une analyse du contrat du cabinet comptable afin de voir les conditions financières prévues.

Une fois le comptable recruté, nous aurons moins besoin de solliciter le cabinet

comptable.

En amont de cette visio, Mme Terquem a souhaité s'exprimer sur les prises de parole de l'avocat conseil lors de l'Assemblée Générale. Au regard de son titre et du sien, elle a demandé à ce que les propos tenus soient étayés par des textes juridiques, ce qui n'a pas été le cas de l'avocat lors de l'AG selon elle.

Suite à cette visio, Mme Legrand Lise a proposé un temps d'échange de vive voix entre Mme Terquem et l'avocat de la FFLDA Maître Boedels.

Cette rencontre a eu lieu mercredi 09 juillet, malheureusement, les 2 parties ne parviendront jamais à s'entendre car tout est une question d'interprétation !

La question pour nous est de savoir qui écouter.

### **Territoires**

Point sur le dossier PSF, les instructions sont terminées.

Une alerte est mise sur l'amélioration des comptes rendus financiers.

### **Lutte handisport**

Décision d'adhérer au Comité paralympique sportif français (CPSF) pour confirmer notre engagement sur le paralutte. S'appuyer sur eux pour nous aider à être mieux armés avec ce public. Coût de l'adhésion 1000 Euros.

**Voté à l'unanimité**

### **Luta livre**

Mr Tudezca Max a été approché par cette discipline (sport de combat)

Mr Amara Rhida explique qu'il connaît bien cette discipline.

Il est proposé de continuer les discussions avec eux.

**Voté à l'unanimité**

### **Direction technique nationale**

Point d'avancée sur la réorganisation de la DTN. Mr Robin Jean-Yves informe qu'il a fait un entretien personnel avec les 28 cadres.

L'organigramme se profile mais il est en attente de certaines réponses. Il précise qu'il a également fait des entretiens avec des personnes extérieures.

Il informe qu'il ne souhaite pas maintenir Pierre et Patrick Vazeilles dans leurs missions actuelles.

Mr Patrick Vazeilles indique qu'il ne souhaite pas intégrer le nouvel organigramme fédéral après 20 années passées au sein de la FFLDA.

Mr Robin Jean-Yves remercie Patrick.

Le poste de DTN-Adjoint sera ouvert à l'extérieur, le ministère va ouvrir l'acte de candidature.

Il y aura un cadre dédié aux disciplines associées.

L'organigramme devrait être officiel entre le 01 septembre et 01 octobre car les

nominations peuvent prendre un peu de temps au ministère.

### **Disciplines associées**

Sambo : Mme Kibwaka Isabelle, relate que le Championnat de France a été une très belle réussite. Présence du secrétaire de la FIAS lors du Grand Prix de Paris international. Organisation d'un championnat de Beach, merci au CRIDF, Daniel Emelin, au comité régional de Bretagne, Albane Guihomat et au comité du Grand Est (Salvatore Attardo et Anne-Catherine Deluntsch) pour leurs aides précieuses.

Contexte international : à ce jour, la FFLDA à une reconnaissance officielle provisoire jusqu'en novembre 2025. Début juin, Mme Fourier, membre du CFS, a dénoncé officiellement le non-respect par la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées des conditions nécessaires à la reconnaissance par la Fédération Internationale de Sambo (FIAS), malgré leurs tentatives répétées de dialogue.

Une visio s'est tenue fin juin en présence de Maître Vassine, avocat qui suivait déjà l'affaire et qui représentait la fédération. Etaient présents la FIAS, le CFS et Maître Vassine.

Ce qui a été défendu est qu'en aucun cas, la fédération n'avait écarté le CFS tant sur le volet électif (mis en place par l'ancienne gouvernance) et que sur le volet sportif avec l'écriture des critères de sélection adoptés en CA.

Il apparaît que dans ce document, la prise de licence de deux ans pour accéder aux sélections est perçu comme un frein à l'intégration des combattants du CFS au sein de la fédération.

De manière générale, ce document doit être revisité.

Dans la perspective des championnats du Monde en novembre, le DTN propose de rencontrer rapidement Mr Schmitt Bruno pour échanger.

Gouren : Mme Guihomat Albane indique qu'elle a représenté la présidente au Championnat de Gouren à Brest. Très belle organisation.

Mme Legrand Lise précise qu'il va falloir rapidement faire une réunion pour évoquer la convention GOUREN/FFLDA.

### **International**

Certaines commissions UWW doivent se réunir lors du Championnat du Monde en Croatie. La présidente demande aux personnes concernées de faire une demande à l'UWW afin de pouvoir réaliser en visioconférence les réunions car financièrement il ne sera pas possible de se rendre en Croatie.

### **CNOSF**

Election le 19 mai de la nouvelle présidente au CNOSF, Mme Oudéa-Castéra Amélie.

Mme Legrand Lise n'a pas été élue.

Sous l'impulsion du CNOSF, la FFLDA s'est mobilisée et a manifesté son mécontentement suite à la modification des critères d'éligibilité du Pass'Sport. (âge des bénéficiaires plus restreint et ciblé sur les adolescents)

Information sur la fête du sport le 14 septembre.

## AGENDA

Mme Marcantognini Chrystel présente les dates des rendez-vous institutionnelles pour la fin d'année 2025 :

**Bureau fédéral en présentiel le SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025**

**Conseil d'administration en présentiel le SAMEDI 18 OCTOBRE 2025**

**Assemblée générale extraordinaire le SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025** (bureau et conseil d'administration en présentiel ou visioconférence et mandataires en visioconférence)

## Questions diverses

Mme Yvonneau Laurence indique que le Club de Stiring Wendel a une dette de 3 500 Euros (licences non réglées) malgré les relances. Celui-ci souhaite s'inscrire au championnat D2.

Le CA décide que si au 31 juillet, la dette n'est pas réglée, le club ne pourra pas participer au championnat D2.

Mr Tudezca Max s'inquiète de ne pas avoir à ce jour d'informations sur les lutteurs rentrant dans les Pôles ; les clubs ont besoin de savoir pour l'intégrer budgétairement. Le DTN répond qu'en effet il y a un retard en raison des dernières réunions tardives à l'INSEP mais que les clubs recevront semaine prochaine les informations.

Mme Legleut Régine demande s'il reste une place dans la commission fédérale de discipline car Mr Vajda Patrick est intéressé.

Il est demandé à Mme Legleut Régine de bien vouloir transmettre ses coordonnées à la secrétaire-adjointe.

Elle demande également des renseignements sur la déclaration HTVA. Réponse lui est faite.

Mr Duceux Didier informe qu'il n'est pas vraiment présent en ce moment pour raisons médicales ; le CA le remercie de sa présence ce soir et lui souhaite bon courage pour combattre la maladie.

Il demande également à ce que soit indiqué dans le PV que lors du dernier conseil d'administration du 15 mai, il a bien fait l'explication du championnat de la Francophonie alors que certaines personnes ont relaté de fausses informations sur le sujet à Mr Sauvaire.

Un document relatif à la feuille de route et à la constitution du comité éthique et déontologique a été envoyé en amont du conseil d'administration. Mme Legrand Lise indique que les travaux de ce comité vont pouvoir débuter.

Mme Legrand Lise informe de la validation en commission permanente de la région Ile de France des dossiers de demande de subvention liés au développement des pratiques

et à la formation. Ces dispositifs « sports » sont portés par Mr Karam, vice-président de la région Ile de France. Lise Legrand a signé tous les documents.  
Elle informe de l'intervention dans la newsletter du comité français du Fair Play de Mr Azizi Rachid, référent national « laïcité »

Mr Santoro intervient pour dire son plaisir d'avoir assisté à un conseil d'administration très bien organisé.

Mme Legrand Lise clôture le conseil d'administration en souhaitant un été ressourçant à toutes et tous.

Fin de la visioconférence à 21h.

**La Présidente**

**Mme Lise LEGRAND**



**La Secrétaire générale-adjointe**

**Mme Chrystel MARCANTOGNINI**

